



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

RENTRÉE 2021

La blanquéritude,

C'est quand tu passes ton temps à fabriquer des « scenarii » qui marchent jamais,
C'est quand tu fais croire tout l'temps qu't'es prêt mais qu'c'est pas vrai,
C'est quand au milieu de l'été, tout seul t'organises la rentrée,
Et ça fait mal... [clin d'œil à OLdelaf]

Bon, il nous faut bien un peu d'humour pour affronter cette rentrée...

Le ministre s'est répandu sur les ondes fin juillet pour annoncer rien moins que « 4 scenarii » possibles. Aujourd'hui, à 15 jours à peine de la rentrée, tout est encore bien flou, tant autour de la vaccination que de la conduite à tenir. Et ce ne sont pas les ressources proposées par nos têtes pensantes du ministère sur Eduscol¹ avec notamment Antoinette Chlorophylle (prof de SVT), Yves Anty (antivax) et Fabienne Moyenage (historienne) [sic] qui vont pouvoir nous être d'un grand secours...

Sur le fond, rien n'a changé : aucun retour sur les fermetures de postes, aucun moyen supplémentaire pour réduire les inégalités creusées par le confinement, des effectifs encore très alourdis, et des réformes qui ont avancé coûte que coûte pour l'école comme pour

1. <https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans> -

SNES-FSU de Grenoble
6, avenue Marie Reynoard
38 100 Grenoble
Tél : 04.76.62.83.30
Mail : s3gre@nes.edu

Le SNES-FSU de Grenoble tient des permanences téléphoniques **toute la semaine de 13h à 16h.**

Les militant·e·s sont disponibles pour venir vous rencontrer, vous accompagner et intervenir dans vos établissements et au rectorat quand vous les sollicitez.

la Fonction Publique, le mouvement sans élu·es des personnels, dans l'opacité et l'arbitraire complet au détriment des collègues.

Pour ce gouvernement, l'ennemi, ce sont vraiment les élu·es des personnels et le syndicalisme de transformation sociale qui est le nôtre. Oui, au SNES-FSU, nous persistons à défendre les services publics, pour l'intérêt des personnels et *a fortiori* des usagers. Solidarité et Égalité sont nos valeurs, et nous entendons fermement les imposer auprès de ce gouvernement libéral dur, qui n'en connaît que le nom, et en réduit toujours plus la chose.

Or depuis deux années maintenant de contexte difficile, c'est bien notre syndicalisme de terrain qui a permis de rompre l'isolement, de diffuser les informations, de rappeler constamment les droits, et d'obtenir leur application en recourant fréquemment au rectorat pour toutes les situations de débordement. Nous en avons tous mesuré la fréquence.

Nous le savons toutes et tous, nous avons besoin d'un syndicalisme fort, encore plus fort ! La défense du service public d'éducation est primordiale en cette rentrée et ce sont nous, personnels, qui en sommes les garants. Rejoignez le SNES-FSU !

Corinne Baffert,
Secrétaire générale académique du SNES-FSU
Professeure de lettres, Lycée Herriot, Voiron
Élue des personnels au CTA et à la CAPA des certifié·es

Dans les départements :

SNES-FSU Ardèche : 06 81 82 73 25
SNES-FSU Drôme : 04 75 56 77 77
SNES-FSU Isère : 04 76 23 14 18
SNES-FSU Savoie : 07 69 16 51 53
SNES-FSU Haute-Savoie : 04 50 45 10 71

Coordonnées complètes et permanences :
<https://grenoble.nes.edu/>

Rentrée 2021 : *bis repetita* ?

L'année 2020-2021 a montré que le ministère était incapable d'anticiper la situation sanitaire et les problèmes que nous avons rencontrés lors du premier confinement.

Alors que la situation épidémique n'a eu de cesse de se détériorer pendant l'été, notre ministre n'a publié qu'un protocole aux multiples scénarios fin juillet, en n'hésitant pas à répandre des contre-vérités dans les médias. Une chose est sûre pour la rentrée : le ministère ne dévie pas d'un pouce et cherche toujours plus à faire pression sur les élèves et les personnels.

Quatre scénarios possibles pour la rentrée et une absence de communication claire à moins de 15 jours pour les parents et les élèves sur l'obligation du port du masque dans le 1^{er} degré avec le coût que cela représente. Dans le 2nd degré, le ministère part sur un protocole de « contact-tracing » en cas de cas positif dans une classe pour « évincer des établissements durant 7 jours » les élèves ayant eu des contacts à risque, à l'exception des élèves justifiant d'une vaccination complète. Quid de nos élèves qui n'ont la possibilité de se faire vacciner que depuis le début de l'été ? Quid des trop jeunes élèves qui n'en ont pas la possibilité ? Quid des élèves des milieux populaires, premières victimes de ce distanciel et dont on sait qu'ils font partie des populations les moins vaccinées...

Pour le reste, le protocole laisse la main aux autorités locales avec tous les problèmes que nous avons soulevés sur les demi-jauges en lycée, les préconisations d'une classe / une salle en collège, les ordres et contre-ordres sur l'EPS...

CPE : la rentrée d'après ?

Toutes les vies scolaires n'ont pas vécu le même confinement : sollicitées à l'extrême ou totalement écartées, la transformation de nos missions a été, à l'image de ce qui s'est imposé aux enseignant-es, aussi radicale qu'inattendue. Les outils numériques n'ont qu'imparfaitement préservé un suivi dénué de sens. Le métier a en revanche joué à plein lors du retour en établissement, révélant la nécessité, mais aussi le manque de CPE en nombre dans les établissements. Les conditions sanitaires ne doivent pas porter atteinte à nos missions ni à la conception du métier que nous portons : la cohérence éducative et pédagogique reste une priorité par delà la sécurité sanitaire...

CIO : maillon essentiel pour accompagner au mieux les jeunes dans leur orientation

Grâce à la mobilisation des personnels, les CIO ont pu à nouveau accueillir le public. En cette période anxieuse, le CIO reste un service public d'information et d'orientation essentiel. Il contribue à lutter contre les inégalités en accompagnant les élèves, les familles, les étudiant-es, les jeunes sorti-es du système scolaire...

Le SNES-FSU se bat contre les politiques visant à supprimer ou à régionaliser les CIO et reste très attentif aux éventuelles évolutions concernant les missions et le statut des PSY EN.

La Covid 19 ne doit pas être un prétexte de plus pour fragiliser encore plus les services et leurs personnels !

L'urgence de la rentrée

Nous voyons bien que le ministère ne mesure pas l'urgence de la rentrée et qu'il n'a tiré aucune des leçons de ces deux années, comme pour le Bac par exemple. Rien également en moyens financiers et humains pour gérer cette année avec le risque du distanciel. Depuis deux ans les ENT plantent et rien n'est annoncé pour cette rentrée. Le gouvernement continue sa casse de l'Éducation nationale avec près de 160 suppressions de postes dans notre académie et notre ministre entend passer en force pour imposer toujours plus d'heures supplémentaires, notamment aux collègues à temps partiel.

Pour le SNES-FSU, une véritable politique de lutte contre les inégalités est une urgence. Cela passe entre autres par le maintien de l'emploi du temps des élèves en présentiel avec des moyens pour la prise en charge de l'aide dans la classe, l'annulation des suppressions de postes, le recrutement massif de titulaires, l'aménagement des programmes, la revalorisation de nos professions...

Le SNES-FSU insiste sur la nécessité de recruter des agents territoriaux à la hauteur des besoins révélés par la crise sanitaire. Il renouvelle aussi son exigence de recruter des CPE, AED, AESH, Psy-EN, infirmier-es et AS pour développer partout des équipes pluridisciplinaires.

Il est urgent que le ministère entende la profession. Le SNES-FSU exige la mise à plat de la réforme du bac et du lycée et de la politique d'éducation prioritaire qui tend à supprimer les REP.

Servir ou obéir ?

Fonction publique : la casse continue

Malgré les ratés et les bugs, Le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale continue la mise en œuvre de la loi dite de Transformation de la Fonction publique avec la suppressions des CAP pour les promotions et changements de grade et de corps, après les opérations de mutations.

Plus aucune possibilité de contrôle des lignes directrices de gestion pour le passage à la hors-classe, l'accès aux corps des agrégés... laissant libre court à l'arbitraire d'oppositions à ces promotions ou aux passe-droits.

Pour cette seconde campagne de mutations sans le contrôle des élu-es des personnels, les élu-es du SNES-FSU ont porté près de 100 recours et demandes d'affectations provisoires au niveau académique et ont dû batailler devant les décisions de principe de refus d'affectations provisoires, malgré des situations sociales et familiales graves.

Le ministère entend poursuivre cette casse en 2022 avec la fusion des commissions paritaires du second degré en une seule, réduisant d'autant le nombre de représentant-es des personnels.

Le SNES et la FSU continuent à se battre contre cette mise au pas de la Fonction publique et informent et défendent tous les collègues.

AED

Recrutement, contrat de travail, respect des missions, emploi du temps, droit à la formation... Le temps de travail des AED explose avec des pressions de plus en plus importantes pour imposer des tâches aux AED en-dehors de leurs missions, en profitant de l'ignorance de beaucoup des droits des AED, ou en laissant planer le risque d'un non-renouvellement en fin d'année pour des personnels qui sont de plus en plus précaires.

Pour toutes questions, un seul contact : aed@grenoble.snes.edu

**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



Contractuel·les

Dans l'Éducation nationale, la précarité est largement institutionnalisée avec le recrutement sur des besoins permanents d'enseignant-es, CPE et PSY EN ne bénéficiant pas des mêmes droits que les titulaires, de la même carrière, et soumis à des affectations gruyères remises en cause tous les ans.

Le ministère met en place cette année sa casse de la formation des enseignant-es et CPE avec les contractuel·les alternant-es qui devront, en plus de réussir leur Master, préparer et réussir leur concours, assurer un service d'un tiers-temps dans les établissements, avec un accompagnement moindre que les stagiaires. Et s'ils ou elles réussissent à survivre, c'est une année de stage à temps plein qui se profile !

Pour le SNES-FSU, le recrutement de contractuel·les doit cesser et le gouvernement doit mettre en place un plan massif de recrutement.

Pour toutes questions, un seul contact : contractuel@grenoble.snes.edu

Réforme des retraites : la lutte continue !

Le Président de la République a annoncé la reprise, dès que cela sera possible, de sa réforme des retraites.

Après une mobilisation sans précédent, le projet de retraite par points, d'un allongement de la durée de cotisation est donc toujours dans les cartons, le gouvernement organisant le déficit pour justifier une dégradation des retraites pour toutes et tous et refusant toutes hausses de salaires (gel du point d'indice maintenu) et des cotisations pour équilibrer et améliorer le système solidaire par répartition.



AESH

Le ministère a fait de l'école inclusive une priorité et les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) le remède à tous les maux !

Sauf que les AESH sont sous-payé-es, condamné-es au temps partiel subi et que les PIAL n'ont pas résolu les problèmes de prise en charge des frais de déplacement, de droit à la formation, de respect des missions...

Pour le SNES et la FSU, le seul remède est la création d'un véritable corps de la Fonction publique de catégorie B et non des CDD et CDI pour des personnels indispensables.

Pour toutes questions, un seul contact : aesh@grenoble.snes.edu

Pourquoi se syndiquer ?

Parce que, face à la hiérarchie, locale, académique ou nationale, face aux choix politiques qui déterminent les transformations de mon métier et les conditions de son exercice, **je ne dois pas rester isolé·e.**

Parce que le SNES-FSU représente plus de la moitié de mes collègues et que les élu·es du SNES-FSU m'informent, me conseillent et feront **respecter mes droits et nos positions.**

Parce que le SNES-FSU est le plus combatif ! Dans la bataille sur les retraites, contre le démantèlement de l'éducation prioritaire, contre la précarité, pour la défense du statut, pour l'emploi, pour les droits des AED et AESH, le pouvoir d'achat et la défense du service public, dans la bataille pour la formation des enseignant·es, PSY EN et CPE... contre les suppressions de postes, **le SNES-FSU mène les combats et poursuit la lutte.**

Parce que le SNES-FSU est le plus efficace ! Organisé·es dans la plupart des lycées et collèges, les militant·es du SNES-FSU sont capables d'articuler la lutte collective et la vigilance sur le terrain ; de faire participer les collègues à la construction des analyses du SNES-FSU et d'un projet pour une éducation émancipatrice.

Parce que le SNES-FSU est démocratique... Le SNES-FSU pratique un syndicalisme de changement de société où le pluralisme est organisé. Les courants de pensée existent au sein du SNES-FSU et peuvent s'exprimer dans toutes les différentes instances. Les mandats de l'organisation syndicale sont le résultat de la synthèse de ce débat interne.

... et ouvert sur le monde !

Parce que tout projet d'école induit un projet de société, le SNES et la FSU sont engagés pour faire vivre l'appel *Plus jamais ça ! Construisons le monde d'après* et travaillent à développer les alternatives syndicales, associatives et citoyennes **pour reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.** La FSU et ses syndicats sont partie prenante et membre fondateur du Réseau Éducation Sans Frontière qui combat pour la régularisation des parents d'élèves sans papiers.

Parce que le SNES-FSU vit des seules cotisations de ses adhérent·es et qu'il est contradictoire d'apprécier l'existence de syndicats indépendants et de ne pas leur donner les moyens d'exister en cotisant. **Faut-il rappeler que 66 % d'une adhésion au SNES-FSU sont restitués sous forme de crédit d'impôt ?**

Vous avez la possibilité de vous syndiquer auprès du responsable SNES-FSU de votre établissement ou en ligne si vous le souhaitez, sur <https://grenoble.snes.edu/>

Stages syndicaux ouverts à toutes et tous

Chaque année le SNES-FSU vous propose des stages de formation syndicale ouverts à toutes et tous pour vous aider à connaître et faire respecter vos droits. Ces stages sont aussi des moments privilégiés d'échanges et de réflexion sur nos pratiques professionnelles.

Chacun·e a droit à 12 jours de congés annuels pour formation syndicale. Ce droit ne peut vous être refusé si vous faite la demande d'autorisation d'absence au moins 1 mois avant la date du stage.

Toutes les informations sur <https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html>

Pour le 1^{er} trimestre :

- *Droits et devoirs des personnels*, 4 stages en octobre, novembre et décembre dans toute l'académie ;
- Colloque actif·ves/retraité·es *Réforme des retraites : où en est-on ?*, le jeudi 21 octobre à Grenoble ;
- Stage destiné aux professeur·es et CPE stagiaires, le 16 novembre à Grenoble ;
- Stage destiné aux CPE, le mardi 7 décembre à Grenoble ;
- Stage sur le collège à l'heure des compétences, 4 stages dans toute l'académie à partir de décembre.

Dès septembre, des réunions sur les droits des TZR, contractuel·les, AESH, AED sont organisées dans les départements, ainsi que des stages sur le fonctionnement des EPLE et le rôle du CA, la Dotation Globale...